

INFORMATIONS MUNICIPALES

Vol. 32, no 10, 12 juin 2023

NAPIERVILLE NAPIERVILLE NAPIERVILLE NAPIERVILLE NAPIERVILLE NAPIERVILLE NAPIERVILLE



Ouverture de la piscine

L'espace aquatique Jacques Délisle sera ouvert dès le 11 juin à 13h.



HORAIRE BAIN LIBRE

Jusqu'à la fin de l'année scolaire

Vendredi 17h30 à 20h Samedi de 13h à 17h et de 17h30 à 20h Dimanche de 13h à 17h et de 17h30 à 20h

À notez que la piscine sera fermée le 24 juin en raison des festivités de la Fête Nationale

Bienvenue au parc canin

La Municipalité est fière de vous informer que vous pouvez accéder au nouveau parc canin, situé au bout de la rue Poupart, et ce, dès maintenant. Le site n'est pas totalement terminé, l'ouverture officielle aura lieu d'ici quelques semaines, mais les installations actuelles permettent de vous accueillir.

Nous espérons que cet endroit sera "CANINEMENT" rassembleur.

Bienvenue à tous !!!

BIENVENUE AU PARC CANIN

ACCÈS AUTORISÉ TOUS LES JOURS DE 6H À 22H

RÈGLEMENTS

- Être âgé de 14 ans et plus ou être accompagné d'un adulte ;
- Les portes du parc canin doivent demeurer fermées en tout temps;
- Chaque utilisateur du parc est responsable du comportement de son animal.
 Ainsi, s'il y a nuisance quant à la sécurité des autres usagers, il sera tenu responsable et le droit d'accès aux installations lui sera retiré;
- · L'utilisateur du parc ne peut avoir plus de deux chiens à la fois sous sa responsabilité;
- Chaque chien doit être sous surveillance constante;
- Les chiens qui accèdent au parc doivent être en santé et leurs vaccins doivent être à jour (vaccins de base et rage);
- Le propriétaire de l'animal doit être couvert par une assurance responsabilité civile couvrant les blessures et les dommages que son chien pourrait causer;
- Chaque chien doit être titulaire d'une licence délivrée par une autorité municipale et porter la médaille à cet effet;
- En tout temps, l'usager se doit de respecter le règlement régissant l'utilisation du parc canin, disponible dans la section « Règlements » du site internet de la municipalité de Napierville.



En cas d'urgence médicale, veuillez composer le 911. Pour mentionner un bris ou pour toute question en lien avec le parc canin, veuillez communiquer avec la municipalité de Napierville, au 450 245-7210.

INTERDITS À L'INTÉRIEUR DU PARC CANIN

- · Tout autre animal qu'un chien ;
- · Les chiens de moins de 4 mois ;
- Les chiens dressés pour l'attaque et la protection ou ayant démontré de l'agressivité;
- Les chiens en rut et/ou atteints de maladies contagieuses ou parasitaires;
- Tout objet présentant un risque pour la sécurité des personnes et des chiens ou susceptible d'endommager le parc canin;
- La nourriture, les jouets, les bâtons ou tout autre objet pouvant servir de jeux;
- Les poussettes pour enfants, vélos ou autres objets similaires;
 La consommation de drogue et de boissons alcoolisées.

DEVOIRS DU GARDIEN D'UN CHIEN

- Tenir le chien en laisse tant et aussi longtemps que celui-ci n'est pas à l'intérieur du parc;
- Être dans le parc canin en même temps que son chien, le surveiller et le maîtriser en tout temps;
- Utiliser les moyens nécessaires pour empêcher son chien d'incommoder les autres usagers ainsi que leur chien;
- Ramasser les excréments de son anima et les jeter à l'endroit prévu à cet effet.



Fermeture du site de branches exceptionnelle

Le site de branches sera fermé exceptionnellement le samedi 24 juin 2023 afin de facilité les festivités pour la fête nationale.

Par contre le 1er juillet le site sera ouvert au public aux heures normales soit de 10 heure à 16 heure

Entretien de la pelouse

La pelouse doit être tondue régulièrement et ne pas excéder une hauteur de vingt centimètres.

La hauteur de tonte idéale est à 8 cm (3 po) du sol. Cette pratique favorise la croissance de racines profondes, diminue les besoins en eau et empêche les graines d'herbes indésirables de germer, ou les insectes de pondre. En contrepartie, une pelouse trop courte est plus vulnérable à la sécheresse, aux insectes et aux mauvaises herbes

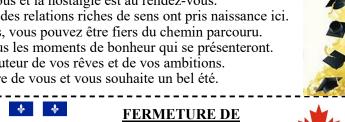
L'HERBICYCLAGE Cette pratique, qui consiste à laisser les rognures de gazon sur le sol, apporte un engrais naturel à votre pelouse. En se décomposant, l'herbe libère des éléments nutritifs.

Afin d'accélérer la décomposition, utilisez une tondeuse déchiqueteuse ou repassez sur les rognures après la tonte. Vous économiserez ainsi du temps lors de la tonte et de l'argent en diminuant la quantité d'engrais à acheter.



Félicitations à nos finissants!

C'est déjà la fin d'un chapitre pour vous et la nostalgie est au rendez-vous. De nombreux souvenirs, des amitiés profondes et des relations riches de sens ont pris naissance ici. À la veille d'entrer dans le monde des adultes, vous pouvez être fiers du chemin parcouru. Ayez foi en vos capacités et soyez ouverts à tous les moments de bonheur qui se présenteront. Ayez une vie remplie de succès à la hauteur de vos rêves et de vos ambitions. La municipalité de Napierville est fière de vous et vous souhaite un bel été.





<u>FERMETURE DES BUREAUX</u> **FETE NATIONALE** LA FÊTE DU CANADA

Prenez note que les bureaux municipaux seront fermés les 23 juin et 30 juin prochains.

Pour toutes urgences concernant la voirie, vous pourrez contacter en tout temps le 450-245-7210, poste 1



Prenez note que les bureaux municipaux seront fermés les 24 juin et 1^{er} juillet prochains.



